



## Brésil : Quotidien sur place

### Horaires d'ouverture

Vous pourrez faire vos courses toute la journée de 10h à 22h sans interruption et ce, toute la semaine, dans les centres commerciaux et grandes surfaces. Les commerces sont quant à eux ouverts en semaine de 9h à 19h. Si vous désirez vous rendre à la banque, vous y serez accueilli en semaine uniquement, de 10h à 16h30. Les administrations accueillent le public en semaine, de 9h30 à 16h30.

### Moyens de transport

Le Brésil dispose d'un très bon service de car. Confortable et fiable, il vous permettra de relier les principales villes du pays. Le réseau ferroviaire est quasiment inexistant. Ne vous reste plus que l'avion si vous souhaitez voyager de ville en ville dans de bonnes conditions et rapidement. Il est déconseillé d'emprunter la route ; louer une voiture vous reviendra cher et les routes sont dangereuses. Le comportement des conducteurs laisse à désirer et le réseau lui même n'est pas de très bonne qualité.

### Jours fériés

- Fête nationale : 7 septembre *Jour de l'Indépendance*
- Autres jours fériés
  - 1er mai Fête du travail
  - - juin Corpus Christi
  - 12 octobre Nossa Senhora da Aparecida
  - 02 novembre Fête des défunts
  - 15 novembre Fête de la République
  - 20 novembre Zumbi dos Palmares / Fête de la Conscience Noire
  - 24 décembre Réveillon de Noël (une demi journée est fériée)
  - 25 décembre Noël
  - 31 décembre Réveillon : l'après-midi est férié

### Principaux journaux

Valoronline – O Globo – The Brazilian – A Tribuna – A Voz de Serra – Folha de Sao Paulo – Estado de Sao Paulo

### Gastronomie

La cuisine brésilienne est riche et très variée, subissant diverses influences, africaines, indiennes selon les régions. La « feijoada » est le plat le plus connu. C'est une sorte de ragout de viande accompagné de haricots noirs. Si vous voyagez dans le pays, n'hésitez pas à profiter des saveurs

**locales.**

**Pourboires**

**Il est d'usage de laisser un petit quelque chose aux guides et aux porteurs. Le service est souvent inclus dans les hôtels et restaurants à hauteur de 10% mais permettent à peine au personnel de vivre ; leur accorder une gratification est souvent nécessaire. Les pompistes et gardiens de parking ne sont pas rémunérés... là aussi un petit geste sera le bienvenu.**